



Charte



Spécifiques au SEL des Vals du Dauphiné, ces ateliers sont basés sur le partage du « savoir-faire ».
Chacun de nous possède des talents qui ne demandent qu'à être exploités.
Chaque adhérent peut donc proposer la mise en place d'un atelier avec l'aide du pilote concerné.

- Atelier permanent régulièrement sur l'année
- Atelier ponctuel à la demande d'un adhérent
- Atelier suivi plusieurs dates programmées avec engagement
- Atelier animation se fait sur la journée
- Atelier Randonnée ponctuellement à la demande de l'adhérent.

Le principe

L'Adhérent propose au pilote sa passion (aquarelle, cartonnage, lectures partagées ...) L'adhérent devient alors « animateur ». Il est libre d'organiser son atelier avec le nombre de participants qu'il aura décidé.
Le pilote lui apportera son soutien pour la logistique (lieu, date et diffusion de l'annonce ...)

Atelier offert pour les adhérents

Pour les animateurs

| | |
|----------------|---------------|
| Préparation | 60 Fils |
| Si Déplacement | 60 Fils |
| Durée Atelier | 60 Fils/heure |
| Randonnée | 15 fils/km |



Tous les ateliers se terminent par une petite collation pour consolider le lien ...